

# SOMMETS

N°11 MAI 2025 | LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE

P 05  
Assemblée générale 2025 à  
Saint-Lary Soulan et 80 ans de  
l'ANMSM

P 10  
Adhérents ANMSM : le principe  
de solidarité mis en avant

P 16  
Rencontre avec  
les ministres des Sports et du  
Tourisme

## P 12 | UNE MONTAGNE ATTRACTIVE POUR LES JEUNES



## ÉDITO



Après des années de discussion avec les pouvoirs publics, le principe du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement, issu de la loi NOTRe de 2015 et tant décrié par les communes, a enfin été définitivement abandonné. **C'est un résultat important qui permet de rendre un peu de liberté d'action aux communes qui en ont manqué cruellement ces dernières années. Il rappelle également que le travail institutionnel de nos associations d'élus se mesure sur la durée et que lorsqu'un combat est justifié et partagé il peut être couronné de succès.**

Plus récemment le gouvernement a annoncé plusieurs mesures de simplification pour les collectivités locales. Si la plupart d'entre elles sont de bon sens et répondent aux attentes des élus, celles-ci tentent de résoudre des difficultés bien réelles mais qui restent cantonnées à des sujets organisationnels. **Les élus locaux demandent surtout aux pouvoirs publics plus de simplicité dans les dispositifs législatifs mais également une plus grande proximité avec les services préfectoraux et une meilleure cohérence entre tous les services déconcentrés de l'État. S'agissant des Maires des stations de montagne, ceux-ci attendent des pouvoirs publics une meilleure connaissance de leurs territoires pour mener à bien des chantiers d'envergure dans de nombreux domaines : rénovation de l'immobilier, mobilité, retenues d'eau, adaptation touristique. Avec des moyens financiers suffisants qui leur permettent de les mettre en œuvre. L'ANMSM poursuit son action en ce sens en particulier dans la perspective d'un acte III de la loi Montagne.**

Rendre la montagne toujours plus attractive pour les jeunes est également un sujet d'avenir pour nos stations. Avec l'évolution des habitudes de consommation, des nouvelles attentes, ainsi que des défis économiques et environnementaux, les stations doivent s'adapter pour maintenir et accroître leur attractivité en direction des clientèles familles et des jeunes générations. **Ce sujet est suffisamment important pour que nous l'abordions dans le dossier de ce numéro et que deux ministres, des Sports et du Tourisme, acceptent de nous donner leur point de vue.**

**JEAN-LUC BOCH**  
PRÉSIDENT DE L'ANMSM  
MAIRE DE LA PLAGNE TARENTOISE

	<b>LES GRANDS RENDEZ-VOUS</b>	<b>03</b>
	<b>EN BREF, LES DERNIÈRES ACTUALITÉS</b>	<b>04</b>
	<b>ACTUALITÉ</b> Assemblée générale 2025 et 80 ans de l'ANMSM	<b>05</b>
	<b>ACTUALITÉ</b> CIMES Durables 2025 : l'ANMSM se mobilise	<b>06</b>
	<b>ACTUALITÉ</b> Les Cahiers Rouges de la fiscalité et des finances locales : le FPIC	<b>08</b>
	<b>PARTENARIAT</b> L'ANMSM développe son réseau	<b>09</b>
	<b>ADHÉRENTS</b> Le principe de solidarité mis en avant	<b>10</b>
	<b>LE GRAND DOSSIER</b> Une montagne attractive pour les jeunes	<b>12</b>
	<b>LA RENCONTRE</b> Avec les ministres des Sports et du Tourisme	<b>16</b>
	<b>LABEL FAMILLE PLUS</b> Développer sa clientèle famille	<b>18</b>
	<b>ANALYSE JURIDIQUE</b> IA et collectivités territoriales	<b>20</b>
	<b>L'ANMSM DANS LES MÉDIAS</b>	<b>22</b>

### SOMMETS

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE

**Publication :** ANMSM 9, rue de Madrid  
75008 Paris. **Tél.** 01 47 42 23 32.

**Directeur de la publication :** Jean-Luc Boch  
(bienvenue@stationsdemontagne.fr)

**Rédacteur en chef :** Joël Retailleau  
(joel.retailleau@stationsdemontagne.fr)

**Coordination & mise en page :** Dounia Safini  
(dounia.safini@stationsdemontagne.fr),  
Thalie Retailleau

#### Ont participé à la rédaction :

Joël Retailleau, Laure Froissart, Rémi Ledoux,  
Dounia Safini, Valérie Boulanger, Thalie Retailleau

**Photos :** ANMSM, France Montagnes, Adobe Stock,  
©CorbierTourisme, ©Dom Granger, OT Saint-Lary Soulan,  
©Coriolink

ISSN 2824-6268

**1<sup>ère</sup> de couverture :** Claire Méraud

**Impression :** Imprimerie Clément

 Papier 100% recyclé, certifié FSC®





## EN BREF, LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

04



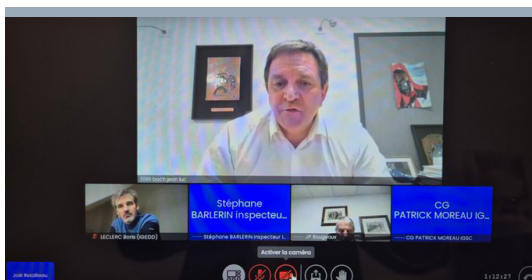
### RDV MINISTÉRIELS : TOURISME ET RURALITÉ

Le Président de l'ANMSM a entamé un cycle de rencontres avec les différents ministres directement concernés par l'activité des stations de montagne. Un rendez-vous s'est tenu avec **la ministre déléguée chargée du Tourisme Nathalie DELATTRE**, qui a permis de faire le point sur l'activité en stations, puis avec **la ministre déléguée chargée de la Ruralité Françoise GATEL**.



### DESTINATION MONTAGNES

**La ministre chargée du Tourisme Nathalie DELATTRE inaugure Destination Montagnes en présence du Président de l'ANMSM Jean-Luc BOCH**, événement qui offre aux stations une formidable vitrine pour faire connaître la richesse de l'offre touristique en montagne et l'innovation permanent des acteurs de ces territoires.



### AUDITION IGA SUR LE RISQUE AVALANCHE

Après s'être déplacée dans plusieurs stations, **la mission de l'Inspection générale de l'administration portant sur une expertise sur le risque d'avalanche pour améliorer la prévention et pour renforcer la sécurité des personnes a auditionné le Président et le Secrétaire général de l'ANMSM**. Cette mission a abordé tous les aspects scientifiques, stratégiques et opérationnels relevant du sujet.



### RDV ANMSM MINISTÈRE DES SPORTS

**Un échange s'est tenu récemment entre l'ANMSM et le cabinet de la ministre des Sports sur les futurs JOP 2030 avec certaines grandes priorités : hébergement touristique, mobilité, gestion de l'eau**. S'agissant des JOP 2030, l'association a su mobiliser un grand nombre de communes support de stations lors du montage du dossier de candidature.



### CONSEIL FÉDÉRAL FNSSDS

Réunis en Conseil fédéral sous la présidence de **Claude JAY**, Maire des Belleville/Les Menuires/Val Thorens, les membres de la Fédération Nationale de la Sécurité et des Secours sur les Domaines Skiables **se penchent sur l'évolution des pratiques sur les domaines skiables pour en adapter la sécurité**. Les Pisteurs secouristes ont un rôle essentiel à jouer.



### ALPIPRO 2025 COPRÉSIDIÉ PAR L'ANMSM

L'édition 2025, coprésidée par l'ANMSM, a réuni l'ensemble des acteurs des stations de montagne. Le SkiDebrief s'est tenu dans ce cadre et **une des tables rondes a rassemblé plusieurs Maires dont le Président de l'ANMSM pour proposer une réflexion sur les modèles de gestion** dont dépendent en particulier l'activité touristique et les investissements.



## Une Assemblée générale 2025 dans les Pyrénées pour célébrer les 80 ans du collectif des Maires des stations de montagne

APRÈS LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2022 DANS LES ALPES DU SUD À BRIANÇON ET 2024 DANS LES ALPES DU NORD À LA CLUSAZ, LES ADHÉRENTS DE L'ANMSM SE RETROUVERONT LES 17 ET 18 SEPTEMBRE PROCHAINS À SAINT-LARY SOULAN DANS LES PYRÉNÉES.

Fort d'un collectif présent sur l'ensemble des massifs, **l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne à vocation depuis 80 ans à rassembler les Maires des stations de montagne**, à les accompagner grâce à un nombre croissant de services et à les représenter auprès des pouvoirs publics en défendant les spécificités de ces territoires atypiques.

**Officiellement créé le 16 février 1945, le Comité des stations françaises de sports d'hiver** a pour but de rompre l'isolement, de coordonner l'action des stations de montagne, d'assurer leur structuration et d'établir des contacts avec les pouvoirs publics. Selon son premier Président Jacques MOUFLIER, qui représentait la station de Val d'Isère, « certains diront de notre Comité : encore un Comité ! A quoi cela va-t-il servir ? Ils en ont tant vu, il est vrai que leur scepticisme est excusable. A nous de démontrer le contraire et d'agir. »

Lors de cette première réunion de février 1945, **15 stations constituaient alors le Comité des stations : Alpe d'Huez, Auron, Valberg/Beuil, Briançon/Serre-Chevalier/Montgenèvre, Chamonix-Mont Blanc, La Clusaz, Megève, Morzine, Saint Gervais, Val d'Isère, Villard-de-Lans, Barèges, Font-Romeu, Luchon-Superbagnères, Le Mont-Dore.** La plupart d'entre elles sont aujourd'hui toujours membres de l'ANMSM. Cette fidélité à toute épreuve est remarquable.

A cette époque, il se dit déjà que les stations de montagne allaient « contribuer au relèvement de la Nation ». « Sur le plan social, il (le tourisme d'hiver) fait déjà vivre d'innombrables travailleurs et permettra à d'importantes régions, défavorisées par la nature, de connaître la prospérité et l'aisance sans oublier le bénéfice physique et moral auquel pourront avoir droit des quantités de travailleurs intellectuels et manuels, de la plaine et de la ville, de toutes classes sociales, qui viendront de plus en plus nombreux pratiquer les sports d'hiver ».

**En 1977, le comité des stations devient l'Association des Maires des Stations Françaises**

**de Sports d'Hiver, qui devient elle-même l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne en 2003.** Cette dernière portera sur les fonts baptismaux France Montagnes en 2009. 10 Présidents se sont succédés depuis 80 ans : Jacques MOUFLIER, André GRILLET, Bernard LE GOFF, Maurice MOREL, René FAURE, Charles GINESY, Gérard MORAND, Gilbert BLANC-TAILLEUR, Charles Ange GINESY. Jean-Luc BOCH préside actuellement aux destinées de l'association.

Afin de poursuivre cette belle aventure, **l'ensemble des élus entourés de leurs partenaires publics et privés se retrouveront à Saint-Lary Soulan les 17 et 18 septembre 2025.** Plusieurs personnalités se joindront à eux afin de faire de cet événement non seulement le traditionnel premier rendez-vous de rentrée des élus de la montagne mais aussi le dernier rassemblement avant les élections municipales de mars 2026. Celui-ci sera organisé une nouvelle fois en lien avec l'Assemblée générale des directeurs de pistes, dont le binôme avec les Maires n'est plus à démontrer.

### Pré programme

Le mercredi 17 septembre, les adhérents de l'ANMSM partiront à la découverte des magnifiques paysages des Pyrénées avec la vallée du Rioumajou, haute vallée glaciaire. Un premier temps de travail se tiendra dans l'après-midi autour du Conseil d'administration avant un grand dîner organisé par l'ANMSM et l'ADSP.

**Le jeudi 18 septembre aura lieu l'Assemblée générale statutaire qui sera suivie d'une table ronde sur la diversification où seront conviées des personnalités politiques de premier plan.**

Les thermes de Saint-Lary Soulan, dont la renommée dépasse les frontières des Hautes-Pyrénées, pourront être le lieu d'une halte bien méritée en fin de séjour.



# CIMES Durables 2025 : l'ANMSM se mobilise

## ACTUALITÉ

06



### LES RENCONTRES NATIONALES MOUNTAIN RIDERS À BOURG-SAINT-MAURICE

L'ANMSM est engagée depuis le 16 mars 2023, avec de nombreux acteurs de la montagne, autour du même objectif de réduction des déchets sauvages à travers la Charte Montagne Zéro déchet en 2030. Les Maires des stations de montagne se sont rapidement associés à Mountain Riders pour contribuer à la rédaction de cette Charte avant de la signer, **s'engageant ainsi à agir de manière pro-active en faveur de la réduction des déchets dans les stations**. La signature a marqué un engagement fort dans cette dynamique, et s'est accompagné de la **co-rédaction d'un plan d'actions type avec l'ANEM à destination des communes de montagne**.

Pour avancer sur cet objectif d'une montagne zéro déchet, l'association partenaire Mountain Riders a organisé le 20 mars dernier les **Rencontres Nationales Montagne Zéro déchet sauvage en 2030 dans la station de Bourg-Saint-Maurice/ Les Arcs**. Cette journée, tournée vers le partage d'idées et l'engagement collectif des acteurs de la montagne a été organisée dans la continuité du festival Agir pour les glaciers qui se tenait dans la station au même moment. Cette journée a été l'occasion de partager les expériences d'acteurs clés engagés dans la transition écologique en montagne, avec par exemple Carole RINJONNEAU du Restaurant les Airelles de Font-Romeu pour les restaurateurs et hébergeurs, Raphaël CHENAL de la Société d'aménagement de La Plagne pour les actions mises en place par les exploitants de domaines skiables ou encore Pauline CAER de Val d'Isère pour les actions des collectivités. Ces témoignages permettent de marquer durablement les actions de la montagne dans l'objectif de réduction des déchets en 2030.



### COLLOQUE RÉGÉNÉRATION MONTAGNES À GRENOBLE

Atout France a organisé à Grenoble le 17 avril dernier, en partenariat avec l'ANMSM, le colloque **Régénération Montagnes : construire ensemble leurs avenir et leurs transitions**.

Ce colloque, qui a vocation à devenir un événement régulier, rassembleur et activateur de la régénération des montagnes, était centré sur la rénovation de l'immobilier en station pour organiser sa massification. Ce qui s'entend également dans l'objectif de la décence énergétique des meublés de tourisme : en 2025, les nouveaux meublés de tourisme devront être classés au moins E (F ou G interdits). Ceux déjà existants devront atteindre la classe D d'ici 2034. Cette obligation de décence énergétique appelle donc à une prise de conscience pour réaliser cette rénovation dans les stations, sujet abordé par Atout France.

La journée s'est structurée en trois temps. La matinée a été consacrée au constat de la situation dans les stations par Sylvain CHARLOT, avec le témoignage de Stéphane BONNIFET, Président de la C3D et de GenAct. Un bilan du programme France Tourisme Ingénierie a ensuite été présenté, piloté par Atout France et la Banque des Territoires, avec l'apport de très nombreux témoignages de stations accompagnées sur ce sujet. La journée s'est achevée par **trois tables rondes sur la généralisation de la rénovation en stations de montagne, avec des témoignages d'élus des collectivités dont celui de Jean-Luc BOCH, Président de l'ANMSM**. Ont également été abordées les solutions techniques et financières pour ces projets de rénovation.

# Les Journées CIMES Durables : rendez-vous aux Orres les 17 et 18 juin 2025

L'action de la Commission CIMES Durables s'appuie principalement sur le partage d'expériences et la mise en commun des savoirs et des actions de développement durable pour conduire les stations de montagne vers un modèle plus durable. C'est dans cet objectif que **s'organisent en 2025 les Journées CIMES Durables les 17 et 18 juin dans la station des Orres. Pierre VOLLAIRE, Maire des Orres et Président de la commission CIMES Durables, accueillera élus, référents CIMES Durables et techniciens** dans un esprit de partage des bonnes pratiques et de mise en relation entre les collectivités et les porteurs de solution durables.

## Des thématiques d'actualité mises à l'honneur : habitat, énergie et eau

Les Journées CIMES Durables des 17 et 18 juin 2025 seront organisées autour de **trois thématiques : la rénovation énergétique de l'immobilier de tourisme, la décarbonation des activités et l'optimisation de la ressource en eau.**

La rénovation énergétique de l'immobilier de tourisme est un sujet d'actualité à la suite de l'adoption en novembre 2024 de la loi Le Meur, obligeant les actuels meublés de tourisme à se conformer à une certaine décence énergétique, au même titre que le logement principal, à échéance 2034. **Ce sujet est d'autant plus important qu'avec les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030, l'immobilier de tourisme va être confronté à un véritable défi pour offrir des solutions d'hébergement durables.** Le mardi 17 juin sera consacré à la thématique de la rénovation énergétique de l'immo-

bilier de loisirs, avec notamment une intervention d'Atout France sur le bilan de France Tourisme Ingénierie, qui a été présenté courant avril à Grenoble lors du colloque Régénération Montagnes. Cette table ronde sera l'occasion de présenter des financeurs et des fournisseurs de solution dans le domaine de la rénovation énergétique de l'immobilier de tourisme, tout en apportant le témoignage de plusieurs stations sur leurs programmes d'incitation et d'accompagnement de la rénovation.

Le mercredi 18 juin sera consacré à deux autres thématiques essentielles en montagne : l'énergie et l'eau. Une première table ronde sera consacrée à l'énergie et à la décarbonation des activités, **avec le témoignage de porteurs de solutions durables comme par exemple StepSol.** La seconde table ronde abordera l'optimisation de la ressource en eau, avec un retour sur la Forum Ocova qui avait traité ce sujet en mars dernier aux Orres.

## Le rendez-vous des partenaires CIMES Durables

Les Journées CIMES Durables s'achèveront par la **présentation des actions des partenaires CIMES Durables**, tant sur la réduction des déchets que sur des programmes de formation des élus sur des thématiques de développement durable. Ce temps sera aussi l'occasion de présenter aux collectivités des solutions durables mises à la disposition des communes. Enfin, les participants pourront **découvrir le Pôle Sport Innovation** de la station des Orres qui adopte une approche moderne et innovante des sports de montagne.



## S'inscrire aux Journées CIMES Durables



# Les Cahiers Rouges de la fiscalité et des finances locales : le FPIC

## ACTUALITÉ

08

La question de la péréquation est un enjeu central pour les collectivités territoriales. Deux types de mécanismes de péréquation sont actuellement en vigueur : la péréquation verticale, avec les dotations de l'état et notamment la dotation globale de fonctionnement, la péréquation horizontale qui s'effectue entre les collectivités et qui consiste à attribuer à celles-ci une partie des ressources des collectivités dites les plus « riches ». **Le premier Cahier rouge de la fiscalité et des finances locales de l'ANMSM s'intéresse au principal dispositif de péréquation horizontale qui existe en France, à savoir le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.**

### Le FPIC : un constat en demi-teinte

Le FPIC est le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Le principe en est simple : permettre aux communes les plus aisées de faire preuve de solidarité envers les communes les plus fragiles financièrement, par un principe de péréquation des ressources. Le premier Cahier rouge de la fiscalité et des finances locales resitue le cadre juridique du FPIC et explique les méthodes de calcul permettant de déterminer les contributeurs et les bénéficiaires, tout en rappelant comment est calculée la contribution au fonds de péréquation. Par ces méthodes de calcul, **il est remarquable que la quasi-intégralité des stations de montagne sont contributrices à ce fonds de péréquation, malgré des dépenses de fonctionnement et d'investissement proportionnellement plus importantes qu'une commune de même taille en vallée.**

L'étude de l'évolution du FPIC et de la DGF montre de plus **qu'en l'espace de moins de dix années, la contribution au FPIC n'a cessé d'augmenter pour les stations, là où la DGF a continuellement baissé**, menant à un effet de ciseau dangereux pour l'autonomie de ces communes support de stations. Face à ce constat, l'ANMSM propose dans ses Cahiers rouges **des solutions de réforme pour mieux prendre en compte les spécificités de la montagne** et un devoir de solidarité entre les stations de montagne.

### Trois solutions pour réformer le FPIC et le rendre plus juste

Trois solutions existent concrètement pour réformer le FPIC et prendre en compte les spécificités de la montagne, instauré dans la loi Montagne de 1985 mais qui n'a pas été mise en œuvre au

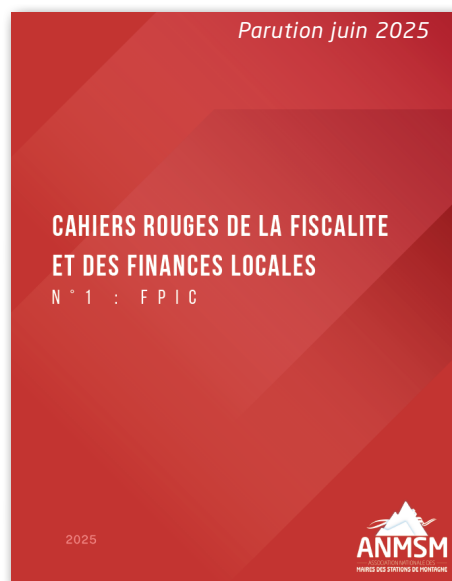
niveau des finances locales.

La première solution consiste à intégrer dans le calcul du potentiel financier agrégé, indicateur de la richesse d'une commune, les charges relatives à l'investissement et au fonctionnement particulier des stations de montagne, **via par exemple l'intégration d'un coefficient de pondération**. En effet, on peut difficilement comparer une station de montagne et une commune de vallée sans prendre en compte ces dépenses différenciées. Cela permettrait de prendre en compte la spécificité des charges de montagne.

La deuxième solution consiste à **redistribuer une partie du FPIC aux stations en difficulté du fait du changement climatique**, dans un esprit de solidarité entre les stations de montagne, et faire ainsi de la **péréquation au niveau territorial**. Cet outil, qui pourrait être utilisé sur tous types de territoire, permettrait une meilleure efficacité du FPIC, pour que le bénéfice soit dirigé vers des besoins concrets et immédiats.

La dernière solution proposée consiste à territorialiser la péréquation, par la création d'un Fonds de Péréquation Montagne, dégrevé du FPIC initial, **qui permettrait d'assurer une véritable péréquation entre les stations de montagne, sur un modèle semblable au FSRIF d'Île-de-France**.

Ces trois solutions sont autant de pistes proposées par l'ANMSM pour réformer une péréquation qui ne prend pas assez en compte la spécificité des territoires des stations de montagne.







## PARTENARIATS

## L'ANMSM développe un réseau de partenaires dans de nombreux domaines

09

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, L'ANMSM RENFORCE SON ACTION PARTENARIALE AFIN DE PERMETTRE UNE RÉFLEXION PARTAGÉE SUR CERTAINS SUJETS ESSENTIELS : LA MOBILITÉ, UNE DES PRIORITÉS DE L'ASSOCIATION POUR ARRIVER À DÉCARBONER L'ACCÈS AUX STATIONS, MAIS AUSSI L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE, DE MÊME QUE LE TRAVAIL SAISONNIER OU BIEN ENCORE LES SUJETS LIÉS À LA DÉMARCHE CIMES DURABLES.

### Groupe de travail ANMSM/SNCF

Depuis quatre ans, l'ANMSM entretient un partenariat avec la SNCF afin de **faire émerger des solutions permettant de faciliter et de développer l'offre ferroviaire à destination des stations de montagne**. Ce travail a pour objectif l'amélioration du parcours client. Dans le cadre d'un groupe de travail, la SNCF a confirmé l'augmentation importante des trajets en train pour se rendre en stations de montagne pour l'hiver 2024-2025. Par ailleurs, **à la suite des échanges avec l'ANMSM, la SNCF met en test la possibilité de réservation au-delà de 3 mois**. Le widget SNCF Connect, qui avait été présenté en 2024 aux Offices de Tourisme, connaît des développements importants. Enfin, à la demande de l'ANMSM, la SNCF renforce ses liens avec les différents opérateurs locaux de transport afin d'améliorer le dernier kilomètre.

### Stations ANMSM pilotes « Zen by BlaBlaCar »

L'ANMSM s'est associé à BlaBlaCar pour développer le covoiturage vers et depuis les stations de montagne grâce à la nouvelle application « ZEN by BlaBlaCar ». Une **expérimentation a été mise en place au cours de l'hiver 2024-2025 dans un premier temps avec les stations de l'arc alpin**. Un bilan de cette opération permettra de fixer de nouveaux axes de travail. L'objectif est de parvenir à convertir des conducteurs à la pratique du covoiturage (socio-professionnels, administrés, employés qui travaillent en station ou s'y rendent régulièrement etc...).

### RDV des maires ANMSM avec Pierre & Vacances

Début 2025, un RDV des Maires ANMSM a permis de **rassembler de nombreux élus autour de l'équipe dirigeante de Pierre & Vacances à la suite de son repositionnement stratégique, en particulier pour la montagne**. Pierre & Vacances est un acteur majeur au service des territoires de montagne. Devenu 100% hébergeur touristique, le groupe se concentre aujourd'hui sur la préservation et le développement de son outil de travail : les lits chauds. Les équipes œuvrent en particulier à l'amélioration de la satisfaction clients et à la rénovation du parc existant. Le sujet est suivi par l'ANMSM depuis plusieurs années.

**L'ANMSM poursuit par ailleurs son action en direction des saisonniers en partenariat avec France Travail**. L'outil « Mes aides » destiné à mettre en adéquation une offre d'emploi et un logement pour le travailleur saisonnier a été testé par un grand nombre de stations. Un bilan est en cours de réalisation.

**L'association développe ses partenariats dans le cadre de la démarche CIMES Durables lancée il y a près de 20 ans**. Ainsi, plusieurs structures se trouvent aujourd'hui dans le périmètre d'actions de l'ANMSM : Mountain Riders, Gestes Propres, ATD, Skitec, ADEME, Stepsol ...



## ADHÉRENTS

## L'ANMSM met en avant le principe de solidarité pour ses adhérents

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SONT UNANIMES POUR METTRE EN AVANT LE PRINCIPE DE SOLIDARITÉ VIS-À-VIS DES STATIONS LES PLUS FRAGILES.

Dans un contexte d'adaptation des stations de montagne, voire pour certains d'évolution des modèles économiques, la force d'un collectif tel que l'ANMSM est essentielle pour aborder ces changements cruciaux. **Mais pour que ce collectif reste attractif et continue de représenter l'ensemble des stations de montagne, hiver comme été, il doit lui-même s'adapter et évoluer.**

### Principe de solidarité

Le Conseil d'administration s'est prononcé à plusieurs reprises ces derniers mois pour mettre en avant le principe de solidarité vis-à-vis des stations qui pourraient apparaître comme plus fragiles d'un point de vue économique. Il l'a rappelé récemment lors de sa séance du 20 novembre 2024, **l'objectif étant de maintenir l'activité économique, quelle qu'elle soit, et par conséquent les habitants sur les territoires des communes support de stations et bien au-delà.**

Les statuts de l'ANMSM permettent de réunir à la fois des stations de renommée internationale, des stations villages ou de plus petites stations dotées de quelques appareils de remontées mécaniques. C'est cette diversité qui fait la richesse de l'association, **les stations dites plus grandes contribuant pour que les plus modestes puissent bénéficier des mêmes services** (juridiques, Cimes durables, données neige, relations presse, label Famille Plus montagne ...).

### Evolution du Règlement intérieur

Mais pour que l'ANMSM reste l'unique association représentative des stations de montagne, avec une

place essentielle pour le ski tout en s'ouvrant vers d'autres voies possibles, il était devenu nécessaire de faire évoluer son Règlement intérieur.

En effet, celui-ci, rédigé il y a plus de 20 ans, ne pouvait prendre en compte les grandes évolutions de ces dernières années, excluant de facto toutes les stations de montagne qui évolueraient dans les prochaines années vers une mise en retrait du ski voire un abandon de l'activité ski tout en développant un tourisme tourné vers d'autres types d'activités.

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration du 24 juin 2024 avait acté le principe de l'évolution du Règlement intérieur de l'ANMSM. **Les modalités de cette évolution ont été entérinées lors de la séance du 7 février 2025 de la même manière que ce qui avait été fait il y a une dizaine d'années pour intégrer les communautés de communes.**

Ainsi, pour adhérer à l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne, les communes ou groupements de communes support de stations de montagne doivent disposer :

- d'une capacité d'hébergement touristique,
- de pistes de ski alpin régulièrement entretenues et balisées, desservies par une ou plusieurs remontées mécaniques

et/ou

- de pistes de ski nordique régulièrement entretenues et balisées

et/ou

- **d'activités, sportives ou non, destinées à**



## ADHÉRENTS

11

### développer l'économie du tourisme en station de montagne,

- d'un service de secours possédant le matériel et le personnel titulaire d'un diplôme délivré par l'Etat, pour procéder à l'évacuation des blessés,
- d'un centre de renseignement ouvert pendant la saison touristique,
- d'un médecin exerçant dans la commune ou dans le centre médical le plus proche.

L'ANMSM dispose dorénavant des outils pour continuer de représenter la diversité des stations de montagne françaises.

Par ailleurs, une réflexion est engagée dans le cadre du **label Famille Plus montagne** devant permettre d'intégrer en particulier l'adaptation climatique aux critères de labellisation.

### Cotisation « Découverte deux ans »

Dans le même esprit, l'ANMSM a créé en 2019 une **cotisation intermédiaire appelée « Découverte deux ans »** permettant ainsi aux stations non adhérentes de découvrir le collectif avec une cotisation dont le montant est plafonné pendant deux ans tout en bénéficiant de tous les services habituellement proposés par l'association. Cette cotisation a suscité plusieurs adhésions nouvelles au cours des dernières années qui ont été pérennisées par la suite.

**Question : Dans un contexte économique et social difficile pour votre station, pour quelle raison souhaitez-vous que votre commune reste dans le collectif de l'ANMSM ?**

### Raymond MASLO, Maire de La Morte/Alpe du Grand Serre

La station de L'Alpe du Grand Serre, située sur la commune de La Morte, a connu des moments difficiles avec l'annonce en octobre 2024 d'une fermeture. La communauté de communes de la Matheysine, propriétaire des remontées mécaniques depuis 2021, compte tenu des difficultés et de l'impact budgétaire, avait décidé de ne pas poursuivre l'exploitation de la station.

Une mobilisation sans précédent a alors vu le jour. Les socioprofessionnels, particuliers, collectifs et associations se sont tous tenus vent debout derrière l'ANMSM, DSF, l'ESF, SATA Group et d'autres encore pour apporter leur soutien technique et financier.

Le bout du tunnel n'est pas encore là mais grâce à cette mobilisation et à ce soutien, une saison supplémentaire a été possible et un espoir de continuité pour tous les acteurs du territoire.

Le collectif et la solidarité entre stations de montagne sont primordiaux et constituent notre force. Ces éléments confortent la commune de La Morte dans sa décision de rester dans le collectif de l'ANMSM et ceci malgré le contexte économique difficile.

### 5 RAISONS D'ADHÉRER À L'ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE

  
**1. La force d'un réseau national spécialisé pour défendre les intérêts de chaque station**

  
**2. Des ressources sur-mesure**

  
**3. Un accompagnement personnalisé**

  
**4. Une visibilité renforcée des données neige et touristiques des stations**

  
**5. Une valorisation dans le cadre des actions de France Montagnes**



# Attirer les jeunes générations en montagne, un enjeu pour l'avenir des stations françaises

LE RENOUVELLEMENT DE LA CLIENTÈLE DANS LES STATIONS DE MONTAGNE ET TOUT PARTICULIÈREMENT EN CE QUI CONCERNE LES JEUNES ET LES FAMILLES EST CRUCIAL POUR L'AVENIR DES STATIONS.

Avec l'évolution des habitudes de consommation, des nouvelles attentes ainsi que des défis économiques et environnementaux, **les stations doivent se diversifier pour maintenir et accroître leur attractivité en direction des clientèles familles et jeunes générations.**

## Faut-il réinventer l'offre touristique des stations pour les jeunes ?

Au-delà du ski sous toutes ses formes, les jeunes recherchent des expériences variées et immersives avec des activités multiples, des offres accessibles et une prise en compte de la dimension environnementale. L'ambiance festive est plébiscitée avec l'organisation de festivals, concerts, soirées après-ski.

Et parce que les jeunes sont très connectés, **les stations se doivent de répondre par de l'innovation numérique et de la connectivité** avec le développement d'applications mobiles, services digitaux, wifi, espaces connectés ...

**L'accueil des plus jeunes se fait également au travers des classes de neige et de découverte**, séjours toujours aussi importants pour faire découvrir la montagne dès le plus jeune âge. Les communes support de stations améliorent régulièrement les conditions d'hébergement et proposent de plus en plus d'activités. Malheureusement les contraintes administratives et de sécurité freinent bien souvent les organisateurs de ces classes.

**L'ANMSM alerte très régulièrement les pouvoirs publics sur ce sujet.**

**Accueillir les familles pour vivre ensemble de belles expériences.**

Les vacances en famille sont synonymes de partage et de découverte qui deviendront par la suite des souvenirs mémorables. **Un enfant sur deux retournera sur le lieu de ses vacances familiales une fois adulte.** Accueillir la famille, c'est répondre aux besoins et attentes spécifiques de chacun des membres qui la composent. Car aujourd'hui, la famille se conjugue au pluriel. Même si l'image traditionnelle de la famille composée des deux parents avec leurs enfants reste encore majoritaire, les familles monoparentales, recomposées, intergénérationnelles occupent une place croissante.

Pour accompagner les stations à travailler ce public, **la labellisation Famille Plus constitue un formidable outil de pilotage et un gage de réassurance pour les familles.**

Aujourd'hui, toute la montagne française se mobilise pour attirer la clientèle des jeunes et des familles. **Ces cibles prioritaires ont été retenues par France Montagnes, dont l'ANMSM est une composante essentielle**, pour les trois prochaines années dans le cadre de la nouvelle stratégie de promotion mise en place récemment.

## QUEL EST L'INTÉRÊT POUR UNE STATION DE MONTAGNE DE SE LABELISER FAMILLE PLUS ?

Le Label Famille Plus est un formidable outil de développement touristique avec de nombreux conseils, des exigences qualitatives. C'est un véritable critère de choix de destination.

Pour une station de montagne, se labelliser Famille Plus c'est s'engager dans une démarche qui va concourir à établir une politique active en faveur de la famille pour répondre à ses attentes en termes d'accueil et de services pour des vacances réussies. Ainsi, la station par l'intermédiaire du label se remet sans cesse en question pour améliorer ses prestations (accueil en crèche, jeux, tarifs...) envers les jeunes comme les moins jeunes, en fonction des analyses et des enquêtes qu'elle a effectuées, grâce notamment au partage entre stations labellisées. Cela lui permet aussi de mobiliser ensemble les différents acteurs (hébergeurs, commençants, animateurs, ...) sur son territoire afin de contribuer au renouvellement de la clientèle de demain et de s'adapter en fonction de la météorologie par le choix des bonnes activités ou de bonnes pratiques. **Si la montagne ça vous gagne, avec Famille Plus c'est un plus !**

## POURQUOI REDÉVELOPPER LES CLASSES DE DÉCOUVERTES EN MONTAGNE ?

Concernant les classes de neige comme les classes vertes, il faut susciter l'envie de découvrir de beaux et nouveaux paysages, d'apprendre ce qu'est la montagne de manière ludique comme pédagogique, par le sport, la culture, les sciences, l'émerveillement, le vivre-ensemble tout en impliquant les élèves dans la préparation du projet et d'un exposé post-séjour ainsi qu'en aidant les enseignants dans le montage des actions.

### Sophie VERNEY

Maire de Montricher-Albanne/Les Karellis et  
Présidente du Label Famille Plus





## Renouvellement des clientèles : un enjeu fort pour France Montagnes qui recentre ses actions auprès des plus jeunes.

14

FRANCE MONTAGNES EST LE COLLECTIF QUI FÉDÈRE ET ANIME LES STATIONS DES MONTAGNES FRANÇAISES ET DONT LES MISSIONS CONSISTENT À PROMOUVOIR ET À VALORISER UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE RESPONSABLE, EN HIVER COMME EN ÉTÉ, À TRAVERS TOUTES LES ACTIVITÉS QUI S'Y DÉVELOPPENT.



Depuis de nombreuses années, France Montagnes porte la communication du label Famille Plus montagne, en collaboration avec l'ANMSM, à travers des campagnes de communication dédiées, de nombreux contenus sur les réseaux sociaux et des articles sur le site internet grand public : france-montagnes.com.

Ces campagnes ont plusieurs objectifs. L'enjeu est tout d'abord de faire connaître le label afin qu'il devienne une référence aux yeux du public lors de l'organisation d'un séjour à la montagne en famille, mais aussi de valoriser les 41 stations de montagne labellisées à ce jour. Au-delà du label, l'objectif est également de mettre en avant les activités proposées par les stations et leur caractère accessible pour toute la famille, parents et enfants, de 0 à 12 ans.

**Un positionnement recentré sur les jeunes**  
Après une année de travail, France Montagnes a présenté sa nouvelle feuille de route pour les 3 prochaines années. Après avoir consulté ses partenaires et autres acteurs de la montagne, la structure a ainsi **recentré ses actions sur deux cibles principales : les 18-35 ans et les familles.**

Une nouvelle stratégie de promotion des stations de montagne qui fait donc évoluer les modes de communication, avec **des actions prévues dès cet été 2025 pour toucher un maximum de familles et de jeunes et susciter l'envie de séjourner dans nos montagnes françaises.**

**Citizen Kid, Les Petits Baroudeurs : des médias spécialisés pour toucher un maximum de familles françaises**

Pour assurer un rayonnement du label Famille Plus et des activités proposées par la quarantaine de stations de montagnes labellisées, France Montagnes fait appel à des médias spécialisés, notamment dans l'organisation de séjours pour les enfants et leurs parents. Après avoir travaillé avec Voyage Family cet hiver, ce sont **deux nouveaux médias qui ont été choisis cet été** et qui vont mettre en place plusieurs leviers de communication spécialement dédiés aux stations labellisées Famille Plus.

**Citizen Kid**, média 100% digital, référence plus de 70 000 idées d'activités pour les familles. Avec une audience de plus de 400 000 visiteurs uniques chaque mois sur le site internet et plus de 100 000 abonnés sur les réseaux sociaux, **Citizen Kid s'est imposé comme une référence pour les parents et enfants en quête d'activités adaptées à leurs envies.** Dès le mois de juin 2025, les stations de montagne françaises seront à l'honneur sur Citizen Kid, avec deux volets de campagne.

Tout d'abord, le label Famille Plus montagne bénéficiera d'une visibilité forte sur le site internet avec l'habillage complet de la Home aux couleurs des montagnes françaises. Le visuel contiendra un lien de redirection vers le site de France Montagnes et notamment la liste des stations labellisées Famille Plus. Plusieurs "pavés" publicitaires seront également présents



sur d'autres pages du site de Citizen Kid, permettant ainsi une visibilité supplémentaire. **Le deuxième volet concerne une mise en avant sur les réseaux sociaux du média**, avec un post Facebook dédié aux stations de montagne et une vidéo sur Facebook et Instagram, format très en vogue pour toucher les cibles souhaitées et susciter l'interaction. Dans les deux cas, des liens permettront aussi d'accéder en quelques clics aux pages des stations Famille Plus et à leurs activités estivales !

**Les Petits Baroudeurs** proposent de nombreuses actions pour toucher les familles, aussi bien sur le plan digital (site web avec une communauté de 300 000 familles, réseaux sociaux, newsletter) qu'en plein air avec le Festival et le Ciné Les Petits Baroudeurs. Grâce à l'appui de "parents ambassadeurs", **le média bénéficie de retours d'expériences concrets pour mettre en avant les activités à faire en famille.**

Entre mai et juillet 2025, Les Petits Baroudeurs font la promotion des stations de montagne via deux vagues de communication.

Dès le mois de mai, de nombreux contenus seront publiés sur les canaux digitaux du média afin de présenter le label, et de **placer les stations de montagne comme destination idéale pour les familles en été** : article de



blog, posts et stories sur les réseaux sociaux, mise en avant éditorialisée dans la newsletter (35 000 abonnés).

Puis, au début des vacances d'été, **une famille de la communauté des Petits Baroudeurs se rendra en station Famille Plus pour vivre une micro-aventure de 2 jours et une nuit**, afin de mettre en avant les atouts du label : un accueil personnalisé, une multitude d'activités pour toute la famille, une offre de services, d'hébergements et de restauration adaptée, etc. Un excellent moyen d'inspirer les familles en quête d'un séjour tout confort et plein de surprises pour cet été !

**D'autres actions à venir pour les jeunes**



Autre cible principale de France Montagnes, **les 18-35 ans représentent plusieurs types de profils : les étudiants, les jeunes actifs, ou encore les couples sans enfants.** Afin de promouvoir les stations des montagnes françaises auprès de ces publics, France Montagnes travaille sur le lancement de plusieurs projets sur l'année 2025.

En plus des réseaux sociaux Facebook et Instagram, deux nouvelles plateformes vont être développées : TikTok et Pinterest. Très en vogue auprès de jeunes et permettant des taux d'engagements forts, **ces réseaux sociaux permettront d'inspirer et de mettre en avant toute la magie de la montagne.**

Des accueils de créateurs de contenus en station sont également prévus, pour le marché français mais également pour les marchés européens (Royaume-Uni, Belgique et Pays-Bas). L'objectif de ces accueils est de faire vivre une multitude d'expériences en station avec des activités sportives, bien-être et festives, adaptées aux jeunes, qui seront ensuite retranscrites aux communautés des influenceurs, assurant ainsi une visibilité importante auprès de cette cible.

# Marie BARSACQ

MINISTRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



LA  
RENCONTRE

## « Une montagne attractive pour les jeunes »

**LA MONTAGNE CHERCHE SANS CESSER À ATTIRER LES JEUNES DANS SES STATIONS POUR RENOUVELER LA CLIENTÈLE. SELON VOUS, QUELS SÉRAIENT LES TROIS ACTIONS MAJEURES À DÉVELOPPER POUR ATTIRER À NOUVEAU LES JEUNES GÉNÉRATIONS À LA MONTAGNE ?**

**Marie BARSACQ :** Je pense que les acteurs de la montagne sont déjà sur la bonne voie en diversifiant les activités proposées, à toutes les saisons. L'hiver, on peut faire du ski nordique, des randonnées en raquettes, de la luge, du patin à glace... Et le reste de l'année, il y a encore plus de possibilités avec la randonnée, le trail, le VTT électrique (ou non !), le cyclisme sur route, sans parler des activités nautiques sur lac. Certaines de ces activités permettent aussi de rendre la montagne plus accessible financièrement, car on sait qu'il s'agit d'un frein chez les jeunes qui assument seuls leurs séjours. Dans cette même logique, on pourrait aussi imaginer des offres avec des séjours plus courts et plus flexibles. Pour attirer les jeunes à la montagne, je crois qu'il y a aussi des pistes à creuser du côté des formations ou stages de sensibilisation à la protection de l'environnement montagnard. Enfin, certaines stations et villes ont déjà pris le pari de l'événementialisation de leur offre avec des compétitions sportives pour le grand public et des programmes culturels riches de festivals de musique ou de cinéma. Il y a déjà plein de bonnes idées à reprendre, à développer et beaucoup d'autres à trouver !

**Nathalie DELATTRE :** Les portes d'entrées sur la montagne que sont les colonies, les classes de découvertes ou de neige sont essentielles. Les bénéfices de tels séjours pour les enfants ne sont plus à démontrer. Ils s'inscrivent dans le cadre de cette éducation à l'environnement qui apparaît désormais comme le meilleur moyen d'enraciner les préoccupations du développement durable dans les profondeurs de la société, tout en apprivoisant, par la connaissance, des territoires qui sont souvent méconnus par les enfants. Pour attirer les jeunes en station de ski, il est aussi



essentiel d'adapter l'offre à leurs attentes et modes de consommation en modernisant l'expérience ski. Le développement de pistes thématiques avec des parcours ludiques pourrait ainsi plaire à une clientèle plus jeune et plus sportive.

Enfin, je pense qu'il faut aussi adapter la tarification par des forfaits spécifiques à prix réduits pour les jeunes et les étudiants et des systèmes de fidélisation avec des avantages exclusifs.

**LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ONT PAR NATURE UN IMPACT IMPORTANT POUR LES TERRITOIRES QUI LES ACCUEILLENT. PENSEZ-VOUS QUE LES JOP D'HIVER 2030 AURONT UN RETENTISSEMENT AUPRÈS DES JEUNES ? ET SURTOUT, COMMENT LES INTÉRESSER À CET ÉVÉNEMENT ?**

**MB :** Je n'ai aucun doute sur le fait que les jeunes s'intéresseront et s'intéressent déjà aux Jeux d'hiver 2030. Nous avons la chance d'avoir un calendrier exceptionnel pour entretenir la flamme des Jeux chez les Français : nous sommes au lendemain des Jeux de Paris 2024 et les Jeux d'hiver dans les Alpes françaises se profilent dans moins de 5 ans. Il y a un véritable héritage émotionnel à entretenir. Pour les jeunes en particulier, nous le faisons déjà en poursuivant des programmes comme la Semaine Olympique et Paralympique chaque année, la transformation du label « Génération 2024 » en « Génération 2030 », et avec les nombreuses célébrations du J+1 an des Jeux de Paris 2024 cet été. A la rentrée, nous aurons aussi la première Fête du Sport dont on espère qu'elle deviendra rapidement aussi populaire que la Fête de la musique. Tout cela doit nous permettre d'entretenir l'attachement des Français au sport et aux Jeux. Je ne doute pas non plus que le Comité d'Organisation des Jeux des Alpes françaises 2030 débordera de bonnes idées pour engager et mobiliser les jeunes. Ces Jeux seront une magnifique fête, comme ceux de Paris 2024 l'ont été.

**ND :** Je garde, comme chacune et chacun d'entre nous, un souvenir poignant des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 avec ses moments





# Nathalie DELATTRE

MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DU  
TOURISME



LA  
RENCONTRE

17

de communion et de bonheur qui nous ont rendu si fiers. Ces Jeux ont été bien plus qu'une compétition sportive. Ils ont été une véritable fête populaire, un moment d'unité autour des valeurs du sport, et une fenêtre de rayonnement comme rarement une nation à l'occasion d'en vivre

S'agissant des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes 2030, je ne doute pas que nous retrouverons la même ferveur et le même intérêt. Mais cela se construit. Il convient de susciter une envie en créant un trait d'union entre les Jeux de Paris 2024 et les Jeux de la Montagne 2030.

Pour captiver les jeunes générations, il convient d'utiliser leurs moyens de communications à travers des contenus courts et dynamiques sur les réseaux sociaux, développer des applications interactives permettant de suivre les compétitions et d'en apprendre plus sur les athlètes et pourquoi pas de participer à des défis virtuels.

Il faut également que les jeunes puissent aller à la rencontre des sportifs de haut niveau. Que ces derniers partagent leurs valeurs très ancrées autour de la notion de travail, de l'excellence, du dépassement de soi et du goût de l'effort.

Enfin, les jeunes doivent pouvoir s'investir dans l'organisation et la réception des Jeux en devenant bénévoles. Toutes celles et ceux qui ont pu participer à des grands événements sportifs internatio-

naux ces dernières années en reviennent transformés.

## SI LES JEUNES GÉNÉRATIONS DEVAIENT BÂTIR LA MONTAGNE DE DEMAIN, À QUOI RESSEMBLERAIT-ELLE SELON VOUS ?

**MB :** C'est à eux de répondre en détails, pas à moi, mais je crois que ce serait une montagne où le sport de nature rime encore davantage avec la protection de l'environnement et de la biodiversité.

**ND :** A un lieu d'équilibre entre plusieurs aspirations actuelles.

Une montagne plus accessible qui préserve la nature avec un tourisme à l'année moins dépendant de la neige et répondant aux défis et enjeux climatiques. Une montagne productive qui valorise la production locale autour de l'agriculture et de l'élevage avec des circuits courts. Une montagne qui se vit comme un laboratoire d'adaptation, une montagne qui laisse s'exprimer les initiatives locales pour impliquer les habitants et les touristes. Cette montagne de demain sera moins un lieu de simple consommation touristique mais davantage un espace de vie durable où les activités humaines s'intégreront harmonieusement à l'écosystème montagnard.

## MA MONTAGNE

### CE QUE J'AIME PARTICULIÈREMENT À LA MONTAGNE ?

**MB :** La beauté brute de la nature aussi bien l'été que l'hiver. Je la préfère encore hors période hivernale car il y a beaucoup moins de monde ! Notamment dans les Pyrénées que je connais mieux que les Alpes.

**ND :** Son énergie.

### MON PLUS BEAU SOUVENIR MONTAGNE ?

**MB :** Une randonnée familiale, j'avais 11 ans la première fois, autour des lacs d'Ayous dans la Vallée d'Ossau. Un lieu complètement magique qui résume toute la montagne pour moi. J'y suis retournée plusieurs fois depuis, c'est toujours aussi sublime.

**ND :** Ma première descente en ski à 9 ans et cette formidable sensation de liberté ressentie.

### MA PROCHAINE ENVIE DE MONTAGNE ?

**MB :** Cet été au Pays Basque, les crêtes d'Iparla par exemple ou dans les Pyrénées les lacs de Neouvielle ! Ou les 2 si le temps le permet !

**ND :** Dès que possible été comme hiver !

# Développer sa clientèle famille grâce au label Famille Plus : un dispositif d'accompagnement ANMSM



LABEL  
FAMILLE  
PLUS

EN PLUS DE CONSTITUER UN ATOUT DISTINCTIF FORT SUR LE MARCHÉ DE L'OFFRE TOURISTIQUE, LE LABEL CONTRIBUE À LA STRUCTURATION DE L'OFFRE ET LA MONTÉE EN GAMME, EN COHÉRENCE AVEC LA STRATÉGIE D'ACCUEIL DES FAMILLES DE LA DESTINATION.



## AVANT LE 31 OCTOBRE

**Le label Famille Plus vous intéresse pour conquérir et fidéliser la clientèle famille ?**

Présenter votre candidature avant le 31 octobre 2025 sur simple demande écrite auprès de l'ANMSM. **En tant qu'adhérent, vous bénéficiez gracieusement du programme d'accompagnement ANMSM** avant l'audit et durant les 3 années de labellisation. **Egalement, le coût de l'audit réalisé par un cabinet extérieur est pris en charge par l'ANMSM.**

Les stations qui font le choix du label de qualité Famille Plus s'engage dans une démarche d'amélioration continue pour accueillir les familles. **L'ANMSM propose à ses stations membres un service d'accompagnement complet qui leur est strictement réservé.** Le Maire nomme un Référent Famille Plus en charge de déployer la démarche au sein de la station. Son animation terrain est nécessaire pour faire progresser en continue le niveau de performance de l'accueil des familles : organiser, structurer, planifier, réaliser.....

**Pour piloter la démarche, le référent dispose du référentiel Famille Plus composé de plus de 100 points d'exigences.** Le référentiel constitue la trajectoire vers l'excellence de l'offre aux familles. Chaque année, il évolue pour être toujours au plus proche des nouvelles attentes des familles. Le référentiel est 100% dématérialisé afin de permettre aux stations de bénéficier d'un **outil de gestion performant** pour s'autoévaluer, bâtir un plan d'actions, disposer de tableaux de bord, suivre son niveau qualité ou encore se comparer (<https://app.ancodea.com/familleplus>).

**Pour accompagner le référent dans sa mission et l'aider à progresser, la commission ANMSM Famille Plus montagne propose un programme complet construit avec et pour les stations :** quel accueil pour les tous petits ? activités ludiques avec peu ou pas de neige ? salle hors sac pour quoi faire? comment mobiliser les prestataires ? quelle offre famille au sommet des remontées mécaniques? et les ados ? ...

**Accompagnement individuel sur site pour sensibiliser et mo-**

**biliser les acteurs de la station concernés par la démarche.**

La station bénéficie d'une visite sur site tous les 3 ans. La visite constitue un réel soutien pour la bonne mise en place du label et le suivi du plan d'actions correctives.

**Accompagnement à distance et actions collectives pour progresser ensemble et plus vite.**

Une panoplie de ressources disponibles et boîte à outils sont proposés aux stations en complément des réponses apportées individuellement. La mise en réseau des référents favorise le partage de l'information et des bonnes pratiques et permet de résoudre des problématiques identiques grâce à **des dossiers techniques, rencontres thématiques, séminaire annuel, voyage d'étude, sessions de formation...**

**Baromètre Famille Plus montagne pour écouter les familles et mesurer leur satisfaction.**

Le baromètre alimente et oriente les réflexions de la commission Famille Plus montagne en dégageant des pistes de travail. Ces dernières années, des enjeux forts se dessinent pour sécuriser l'offre, notamment : la capacité à s'adapter dans un contexte qui se transforme, la reversabilité et l'anticipation, ou encore l'ancrage local, le décloisonnement des saisons hiver-été, l'élargissement des services de prise en charge des enfants.

**Famille Plus, un outil de pilotage et une démarche de qualité accélératrice de progrès pour toujours mieux accueillir les familles et les enfants, notre clientèle de demain.**

## NOUVELLES TENDANCES POUR L'ÉTÉ : RÉSULTATS DU BAROMÈTRE FAMILLE PLUS MONTAGNE

Le label Famille Plus est intervenu dans le choix de la destination pour **43% des familles qui séjournent pour la première fois en montagne** (+9% par rapport à 2023) et pour 35% des familles qui sont déjà venues en montagne, selon les familles interrogées au cours de l'été 2024.

Principaux enseignements à tirer pour l'été 2025 :

- **Plus de connexion à la nature.** Les familles souhaitent de plus en plus s'extraire de l'urbain et partager des activités et animations de pleine nature en lien avec le territoire montagne. Parmi les offres connectées à la nature, les activités autour de l'eau dans le milieu naturel sont plébiscitées.
- **Balades et randonnées, toujours en première position des meilleurs souvenirs des vacances à la montagne.** Les familles apprécient l'accessibilité aux différents étages de la montagne, à chaque niveau des promenades, balades ou randonnées adaptées à l'âge des enfants et motivantes, y compris pour les poussettes.
- **La remontée mécanique, porte d'accès à l'imaginaire de la montagne.** Pour les familles interrogées, la remontée mécanique fait partie intégrante du voyage. Cependant, son prix constitue un frein et la qualité des offres développées en haut de la remontée ne justifie pas suffisamment les tarifs pratiqués.
- **La satisfaction l'été, point de vigilance.** Le taux de satisfaction des familles connaît une légère baisse constante ces dernières années avec un Net Promoter Score de 52,6 % en 2024 contre 59% en 2021 (%promoteurs - %détracteurs). Points de progression attendus notamment : une offre accessible, diversifiée en termes d'activités, avec des informations précises et une tarification en cohérence.

Véritable outil de suivi depuis près de 20 ans, le Baromètre Famille Plus montagne apporte un éclairage sur les avis et les nouvelles pratiques des familles. Il permet aux stations de mettre en œuvre des actions pour corriger des dysfonctionnements et suivre l'évolution de tendances grâce au programme d'accompagnement ANMSM.

*Le Baromètre Famille Plus montagne interroge 3000 familles environ au cours des saisons hiver et été. Les stations disposent individuellement d'un tableau de bord en ligne comprenant leurs propres résultats détaillés et la possibilité de se comparer avec le réseau des stations labellisées.*



**LABEL  
FAMILLE  
PLUS**



# IA et collectivités territoriales, un équilibre à trouver entre protection et innovation

L'ÉMERGENCE RÉCENTE ET EXPONENTIELLE DE L'IA GÉNÉRATIVE FAIT APPARAÎTRE CERTAINES PROBLÉMATIQUES QUANT AU CADRE JURIDIQUE DES DONNÉES POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

20

Longtemps présenté comme un levier essentiel de transparence et d'innovation pour les collectivités et leur territoire, l'open data est aujourd'hui dépassé par la close data, c'est-à-dire la capacité à exploiter et croiser efficacement des données à des fins opérationnelles, ce qui devient un impératif pour exercer les compétences des collectivités. Cette évolution du cadre des données conjuguée à l'émergence de l'IA générative appelle à une régulation claire et transparente, intégrant un cadre éthique et juridique, ce qui est l'occasion de revenir sur le cadre juridique existant et sur les évolutions à venir dans les prochaines années dans ce domaine. Un tournant a en effet eu lieu au niveau européen avec l'adoption en 2023 du Data Act et du Règlement sur l'IA, s'ajoutant au RGPD français.

## Le cadre européen de la protection des données : de nouvelles pratiques

Deux textes européens régulent ainsi la protection des données : **le Data Governance Act et le Data Act**. Ce dernier permet de proposer une définition officielle des données : « toute représentation numérique d'actes, de faits ou d'informations et toute compilation de ces actes, faits ou informations, notamment sous la forme d'enregistrements sonores, visuels ou audiovisuels ». Le Data Act vise à lever les obstacles en ouvrant la possibilité pour les utilisateurs d'accéder aux données et de les partager avec des tiers, sous leur contrôle (droit à la portabilité, un des principes centraux du RGPD, mais étendu aux données non personnelles). Le Data Governance Act et le Data Act accompagnent également le développement de nouveaux modèles de partage et de gouvernance des données, comme **les espaces communs de données**. Les collectivités françaises utilisent déjà massivement ce concept d'espace commun de données.

Le Data Governance Act fournit un cadre juridique pour sécuriser la mise en place de tels **espaces communs de données**, notamment en indiquant les obligations qui incombent aux intermédiaires de données, qui devront faire preuve de transparence, s'enregistrer auprès de l'UE et fournir des garanties en matière d'usages des données. Pour l'heure, une question demeure pourtant : la prétention au statut d'intermédiaires de données des collectivités.

Le Data Act, adopté en décembre 2023, encadre également **les conditions du partage de données B2G**. Le seul cas où l'accès aux données est gratuit correspond à des situations exceptionnelles de réponses à des urgences publiques comme une catastrophe naturelle, une inondation ou un incendie.

Enfin, le Data Governance Act entend faciliter **l'altruisme des données**, défini comme la mise à disposition volontaire de données à des fins d'intérêt général. Les données ainsi collectées sont anonymisées, puis mises à disposition des acteurs du territoire, ce qui peut aider à l'aménagement du territoire. L'altruisme des données met clairement l'accent sur une démarche proactive de la part des individus.

## Le cadre législatif national sur l'IA : des clés pour sécuriser l'utilisation des systèmes d'IA

Devant les risques de l'IA d'atteinte aux droits fondamentaux, et en attendant la transposition dans le droit national des directives citées précédemment, le législateur français a déjà mis en place un certain nombre de textes permettant d'encadrer l'utilisation du numérique.

Ainsi, **le RGPD et la loi Informatique et libertés** encadrent l'IA comme traitement automatisé de données à caractère personnel. Ces textes posent des obligations assez lourdes comme la non imposition à une personne de faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé. Néanmoins, les textes restent très permissifs en ce concerne les applications administratives.

La **Loi pour une République numérique de 2016** quant à elle impose des exigences particulières de transparence concernant l'utilisation des algorithmes par les administrations. Ces algorithmes doivent être



considérés comme des documents administratifs (article L.300-2 du Code des relations entre le public et l'administration). L'approche par les risques retenue par le **règlement européen sur l'IA adopté en décembre 2023**, qui rentrera en vigueur en 2026, s'inscrit dans la même logique de soumettre certains usages de l'IA à des exigences fortes en matière de transparence. **Le règlement distingue en effet les IA selon les risques qu'elles présentent pour la santé, la sécurité, la démocratie, les libertés fondamentales et l'État de droit.** Dans la majorité des situations, les systèmes d'IA utilisés par les pouvoirs publics seront catégorisés comme des IA à haut risque, justifiant l'application de règles spécifiques destinées à en prévenir les dangers. Des points seront surveillés avec attention comme la **traçabilité** de l'utilisation de l'IA, la **cybersécurité**, la **transparence** et enfin le **facteur humain**.

## VEILLE JURISPRUDENTIELLE ET RÈGLEMENTAIRE

### CE, 4 avril 2025, Département de la Seine-Saint-Denis, n°472245

Une délibération locale peut exprimer un vœu politique dès lors qu'il présente un intérêt public local, même si le sujet sort de ses compétences territoriales.

### CE, 30 avril 2025, n°475950

L'appréciation de la cohérence entre le rapport de présentation et les documents graphiques d'une carte communale doit procéder d'une analyse globale.

### Décret n° 2025-426 du 13 mai 2025

Fixe les conditions dans lesquelles est mise en œuvre la visite du bien exercée par le titulaire du droit de préemption dans les espaces naturels sensibles lorsque le bien a fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner en application de l'article L. 215-14 du code de l'urbanisme.

## Formations pour les élus locaux



### POURQUOI LE « CAMPUS DES TERRITOIRES » ?

L'idée du « Campus » est arrivée en sillonnant la France et ses communes. De nombreux élus locaux sont souvent seuls face à des responsabilités toujours plus étendues. Chaque situation est unique. Nous accompagnons chaque élu pour être plus performant et serein au service de son territoire.

### QUELLE EST VOTRE SPÉCIFICITÉ ?

C'est la proximité, grâce à notre connaissance fine des territoires, et à notre équipe de formatrices et formateurs, systématiquement en poste au sein de collectivités territoriales. Au-delà de l'apport de nombreux retours d'expérience, chaque session est systématiquement personnalisée en fonction de la collectivité et de son équipe d'élus et/ou d'agents.

### POURQUOI LES COMMUNES SUPPORT DE STATIONS DE MONTAGNE ?

Elles présentent un modèle particulier, avec des évolutions récentes majeures et une grande diversité de situations. Notre vocation de « coller au plus près » des besoins est dans ce contexte particulièrement sollicitée ! Nos formations sur la gestion de l'eau, la transition écologique, la gestion de projet, le mediatraining ... sont ainsi personnalisées. La préparation des JO 2030 est aussi une thématique nouvelle. Les élus des stations de Montagne sont très engagés pour faire évoluer leur territoire. Les accompagner dans ces transformations est un défi passionnant !

Entretien avec Dominique Fontvieille Bonnet, Directrice Générale  
contact@campusdesterritoires.fr - 06 71 86 89 66

Retrouvez toutes les analyses juridiques, fiches pratiques et une veille législative et jurisprudentielle sur la plateforme de l'ANMSM : [JurisMontagne.anmsm.fr](https://JurisMontagne.anmsm.fr)



## EXTRAITS DES DERNIÈRES PARUTIONS

L'ANMSM DANS  
LES MÉDIAS

france•tv



Europe 1

**FÉVRIER 2025**

Stations villages : « Les familles découvrent les sports d'hiver dans ces stations à taille humaine où les enfants apprennent à skier. Ensuite, soit ils fréquentent de plus grands domaines soit ils choisissent de rester fidèles à ces villages. Et c'est le début d'une belle histoire avec la montagne » (Joël Retailleau)

**Challenge<sup>s</sup>****FÉVRIER 2025**

« Montrer du doigt l'industrie du ski, sans nuance, c'est se donner bonne conscience à peu de frais. Or, les acteurs locaux ont tout à fait conscience des enjeux. Ils doivent préserver l'économie locale, tout en protégeant l'environnement, développer les transports, construire des bâtiments moins énergivores. ».

**MARS 2025**

Bonne saison touristique des stations de montagne. Pour Jean-Luc Boch, si l'hébergement, le matériel et les forfaits sont des éléments incontournable d'un séjour en station de montagne, la variable d'ajustement peut résider dans les consommations des vacanciers et en particulier les restaurants.

**Les Echos****AVRIL 2025**

La saison passée avait déjà été un succès. Cette année, la fréquentation des stations de ski est restée stable grâce à de bonnes conditions d'enneigement et à la clientèle étrangère toujours bien présente.

**AVRIL 2025**

Où en sont les stations au niveau de la décarbonation du damage ? Toutes les stations olympiques auront décarboné le damage en 2030 (Jean-Luc Boch).

**AVRIL 2025**

L'Observatoire national des stations de montagne porté par l'ANMSM présente son bilan. Cet hiver, la vacanciers ont été au rendez-vous dans les communes support de stations de montagne, avec des taux stables de remplissage des hébergements par rapport à l'année passée.

**L'ANMSM DANS  
LES MÉDIAS**

23

**batiweb****AVRIL 2025**

Rénovation du parc immobilier : selon Jean-Luc Boch, « le coût de l'inaction est sans commune mesure par rapport au bénéfice de l'action, tant pour l'habitabilité et l'image de nos destinations que pour la filière du bâtiment ».

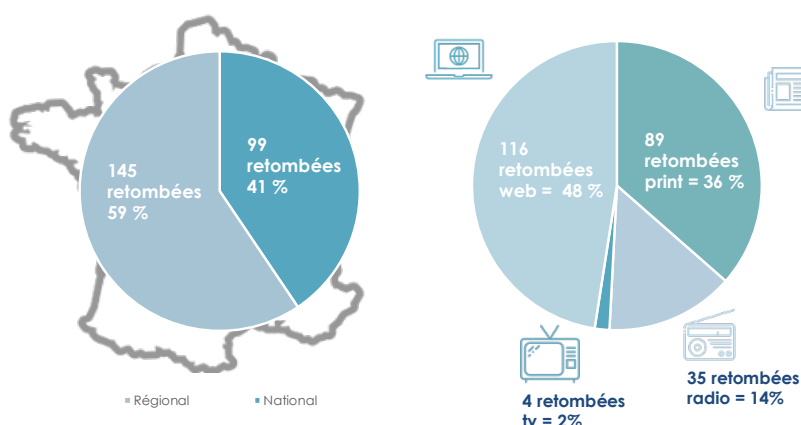
**LA DÉPÊCHE  
DU MIDI****MAI 2025**

En altitude, avec les basses températures, les pompes à chaleur nécessaires pour améliorer le DPE affichent un rendement réduit. L'État est appelé à réviser les critères de calcul des DPE en intégrant l'altitude comme variable déterminante.

## LES MEDIAS EN PARLENT

**244** retombées presse entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars ont été recensées permettant de faire connaître très régulièrement l'action de l'ANMSM et les messages des acteurs de la montagne.

## Typologie des retombées



©Coriolink

**27 MARS 2025**

En réunion avec la Ministre chargée de la Ruralité @FrancoiseGatel pour clarifier la situation du Conseil National de la Montagne. Le gvt assure que cette entité, seule à permettre une réflexion dans le temps des terroires de #montagne, sera bien maintenue @anmsm @jl\_boch

**24 AVRIL 2025**

Le président de l'@anmsm @jl\_boch également Président de @FranceMontagnes est accompagné du tout nouveau Directeur de la structure dédiée à la promotion de la montagne française #VincentJay Champion olympique à Vancouver #Alpipro2025 #AlpesNews

**7 MAI 2025**

Pour la troisième année consécutive, l'@anmsm et @G2A\_Consulting publient l'indicateur de satisfaction des clients des stations de montagne. Cette saison «2 vacanciers sur 3 recommandent fortement leur station de séjour à un proche»

## RETROUVEZ L'ACTU DE L'ANMSM



@anmsm

Newsletter :  
l'actualité des stationsInternet : [www.anmsm.fr](http://www.anmsm.fr)Retrouvez les derniers  
numéros du journal  
SOMMETS :



VIVRE ENSEMBLE  
DE BELLES EXPÉRIENCES

Retrouvez-nous du 24 au 26 juin 2025  
à Orcières Merlette (Hautes-Alpes)  
pour le **Séminaire annuel**  
Famille Plus montagne



Que vous soyez labellisé **Famille Plus** ou non (élus, référents, directeurs, prestataires d'activités...), participez au Séminaire pour en savoir plus sur la démarche de qualité pour l'accueil des familles en vacances

Programme  
et inscription



Pour plus d'informations  
[www.familleplus.fr](http://www.familleplus.fr)